



Pour une insulte je risque de quoi

Par **Tamba**, le **09/07/2015** à **23:32**

Bonjour

Je vous explique ma situation, un jour dans une agence de métro j'ai voulu acheter 2 tickets demis-tarifs pour mon fils (5 ans). la vendeuse ma vendu 2 tickets tarif-complet pour le petit sans m'avoir prévue, ensuite je lui ai dit que c'est pour le petit pk vous m'avez donner 2 tickets tarif complet. elle m'as répondu qu'il n'existe pas de demi-tarif en unité.j'ai dit fallait me prévenir avant dans ce cas là. elle m'as dit que je vous ai déjà dit vous m'avez dit oui!! alors c'est pas vrais!! elle m'as rien dit, moi j'étais avec une copine elle n'a rien entendu non plus. après elle est parti se caché dans son salle de repose. j'ai attendu 2 mins pour qu'elle sort, je suis énervé j'ai crée je vais faire une réclamation contre vous vous aller voir!! j'ai dit salope! en quittant (je sais que j'aurai pas du... mais j'étais vraiment énervé). une fois que je suis entre dans le station métro, elle est venue en accompagnant 2 agent ratp. d'abord ils ont controlé mon ticket de transport après ils ont pris ma carte d'identité, parce que je lui ai traité de salope(alors j'ai dit en quittant n'est pas face d'elle). je me demande si ils'ont des camera je pourrai me justifier qu'elle m'as vendu un produit que non voulu et une absence de poste de travail pendant qu'elle m'acceuille. s'il vraiment ils vont faire une plaite je risque de quoi? comment je fait dans ce cas pour me défendre?
merci pour votre aide!!